81.

Je Soussigné, Pensionnaire Duelair à l'Académie de France, que M.r le Directeur m'a payé en remboursement des frais de ma Copie, travail ordonné par le Gouvernement pour la 4.me année la Somme de Cent francs. Dont quittance.

Naples ce 15. Avril 1822.

Louis Boulanger

Fr. pour 100 f.

460